

# Introduction

- Importance pour nous : le droit comptable prime sur le droit fiscal sauf si celui-ci y déroge
- Exemple : réduction de valeur sur stock

# Introduction

- Importance pour nous : le droit comptable prime sur le droit fiscal sauf si celui-ci y déroge
- Mais une comptabilité bien tenue selon les principes comptables peut être refusée par le fisc
- A l'inverse, un comptabilité qui n'est pas tenue selon les principes comptables, mais contrôlable doit être acceptée par le fisc.

# Article I.1: définition entreprise

- Conclusion 2 a) C. Cass (10/03/1964):

*« Pour être régulière au sens du CIR, la comptabilité ne doit pas nécessairement correspondre aux prescriptions de la loi relative à la comptabilité, mais elle doit offrir la même fiabilité qu'une comptabilité tenue conformément à ces prescriptions »*

# Article I.1 : définition entreprise

- Conclusion 2 b) C. Cass (19/04/1990):

*les cours d'appel peuvent légalement déduire qu'une comptabilité n'est pas probante au sens du Code des impôts sur les revenus, "lors même que les livres tenus [sont] ceux que prescrivent la législation comptable et la législation relative à la TVA"*

# Article I.1 : définition entreprise

- Conclusion 2 c) Com. IR 340/7

*trois conditions pour qu'une comptabilité soit admise :*

- *Livres et documents forment un ensemble cohérent permettant de déterminer avec précision les revenus imposables ;*
- *Toutes les écritures sont appuyées de pièces justificatives ;*
- *Les chiffres comptabilisés correspondent à la réalité ;*

# Changement 2018

- ASBL et Professions libérales soumises au droit comptable
- A partir du 1er janvier 2020

# Changement 2019

- Le code des sociétés et des associations
- ASBL et professions libérales personne physique sont soumises au droit comptable